

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN  
Séance du 20 septembre 2024

Le vingt septembre deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2024.

**Membres en exercice: 11 Présents: 9 Votants: 11 Pour:11 Contre:0**

**PRÉSENTS** : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Damien MALIGE, Monsieur Joseph ROBERT

**ABSENTS:**

**ABSENTS représentés avec procuration:** Monsieur Jean DELMAS représenté par Monsieur Marc PRADAL, Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Madame Colette ROUQUET

Mr Monsieur Damien MALIGE a été nommé secrétaire.

**OBJET: Décision Modificative n°2 - Budget commune DE\_2024\_042**

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0	0
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Investissement		Recettes	Dépenses
167 - 0	Emprunts dettes conditions particulières	0	116 589,88
024 - 0	Produits des cessions d'immobilisations	116 589,88	0
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>116 589,88</b>	<b>116 589,88</b>
<b>TOTAL</b>		<b>116 589,88</b>	<b>116 589,88</b>

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

La Maire,  
Colette ROUQUET



Rendu exécutoire après  
Dépôt en Préfecture le :  
et publication ou notification le :

